

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit fondamental des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :															
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :															
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix)	90			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Matière de spécialité	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	378	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	140			30	30	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE1 Communication spécialisée pour le transfert des connaissances	10			1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais	10					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE		UE2 Analyser la vie de l'entreprise afin de définir une stratégie	80			25	25	Oui	Oui					
Matière	S1	Traitement des défaillances des entreprises	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h x2	2 écrits sur deux matières tirées au sort
Matière	S1	Droit des sociétés et des marchés financiers	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les biens de l'entreprise	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit fiscal des affaires	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE3 Gérer les contraintes liées à l'activité de l'entreprise	50			4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de l'arbitrage	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral sur 1 des matières de l'UE
Matière	S1	Contrats internationaux	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit de la concurrence interne et internationale	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit du travail	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Histoire du droit des affaires	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4	65			30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE4 Appui à la transformation en contexte professionnel				2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Stage (durée minimale d'1 mois)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rédaction rapport de stage
UE	S2	UE5 Maîtriser et mettre en œuvre les outils de la recherche	25			20	20	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodes des techniques juridiques	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Méthode de l'exposé discussion	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Apprentissage des techniques de la recherche	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S2	UE6 Maîtriser l'environnement juridique de l'activité de l'entreprise et sécuriser les actes juridiques de la vie de l'entreprise	40			8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Principes généraux du droit pénal des affaires	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral portant sur les matières des UE 2, UE 3 et UE 6
Matière	S2	Régime des obligations civiles et commerciales	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S2	Propriété industrielle et nouvelles technologies	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S2	Financement du crédit aux entreprises	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
		TOTAL ANNUEL	205			60	60							